



N°06
23/03/2017



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
s.desire@pa.chambagri.fr
a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET
Terres Inovia
c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures - Edition
Aquitaine N°X du J/M/2017 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : le stade moyen sur le secteur aquitain est 1 nœud, avec une variation allant d'épi 1 cm à 2 nœuds.
- **Piétin-verse** : risque à évaluer à partir du stade épi 1 cm à l'aide de la grille de risque piétin-verse fournie dans ce bulletin.
- **Oïdium** : symptômes d'oïdium observés sur orge (variété sensible) sur le département de la Gironde. Surveillez l'évolution de la maladie à partir du stade épi 1 cm.
- **Rouille jaune** : premiers symptômes observés dans le Gers. Maladie à surveiller sur les variétés les plus sensibles dès le stade épi 1 cm. Vigilance en particulier sur les blés durs et les triticales.
- **Maladies foliaires** : helminthosporiose, rhynchosporiose et rouille naine pour les orges, septoriose et rouille brune pour les blés : la surveillance commence sur les parcelles les plus précoces.

Colza

- **Méligèthe** : **risque faible** sur les parcelles protégées et/ou ayant dépassé le stade floraison. **Risque moyen** dans les autres situations
- **Charançon de la tige du colza** : **fin de la période de risque.**
- **Puceron cendré** : **risque très faible à ce jour.**

Céréales à paille

Pour la rédaction de ce bulletin : 11 parcelles de blé tendre d'hiver sur 23 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Bergerac (24), Issigeac (24), Saint Martin de Ribérac (24), Parempuyre (33), Sainte Livrade sur Lot (47), Bon-Encontre (47), Monségur (40), Tilh (40), Espoey (64), Lescar (64). 5 parcelles d'orge d'hiver sur 6 enregistrées : Monségur (40), Andoins (64), Castétis (64), Issigeac (24), Saint Jean d'Illac (33). 1 parcelle de triticales sur 1 enregistrée : Lucgarier (64).

Des informations plus globales, sur l'état sanitaire des parcelles et des stades ont également servi à la rédaction de ce bulletin.

• Stades phénologiques

Pour les **blés tendres d'hiver** :

- semis du 15-20 octobre : stade 1 nœud (BBCH31) à 2 nœuds (BBCH32).
- semis réalisés à partir du 20 octobre, stade épi 1 cm (BBCH30) à 1 nœud (BBCH31).

Pour les **orges d'hiver** : épi 1 cm (BBCH29-30) à 2 nœuds (BBCH32).

Pour les **blés durs** : 1 nœud (BBCH31) à proche 2 nœuds (BBCH32).

Pour les **triticales** : épi 1 cm (BBCH30) à proche 2 nœuds (BBCH32).

Déterminer la hauteur de l'épi : prendre 20 maîtres brins au hasard sur la parcelle, couper la tige en deux et mesurer la hauteur qui sépare le plateau de tallage de la pointe de l'épi.



Stade épi 1 cm – BBCH 30
(Crédit Photo : S. Désiré, FDGDON64)

• Oïdium (blé, triticales, orge)

Des symptômes « frais » et plus anciens d'oïdium sont observés sur le département de la Gironde (secteur Saint Jean d'Illac) sur orge (variété sensible) au stade épi 1 cm dépassé (fréquence des symptômes de 10%).

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (Z30)

Seuils indicatifs de risque :

- variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs
- autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs

Évaluation du risque

Les conditions humides et peu pluvieuses sont favorables à la maladie.

Surveillez vos parcelles, en priorité les variétés sensibles, à partir du stade épi 1 cm. Les parcelles avec de fortes biomasses et sur-fertilisée accroissent le risque sur variétés sensibles.

• Rouille jaune

Des symptômes de rouille jaune ont été observés sur la région Midi-Pyrénées (département du Gers), sur blé tendre, variété sensible (source BSV Grandes Cultures Midi-Pyrénées n°18).

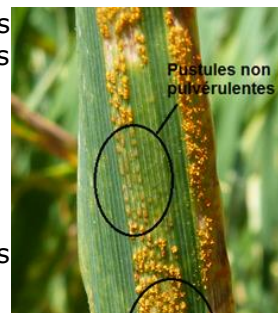
Sur le secteur Aquitaine, pour le moment pas de signalement.

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (Z30)

Seuils indicatifs de risque :

- à partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs (plusieurs plantes contiguës portant de nombreuses pustules pulvérulentes).

- à partir du stade 1 nœud, dès les premières pustules.



Rouille jaune
(Crédit Photo : S. Désiré, FDGDON64)

Évaluation du risque

Variétés sensibles à surveiller en priorité, vigilance sur les blés durs et les triticales. Surveiller en particulier les secteurs où la rouille jaune était présente la campagne passée.

Les temps couverts (faible ensoleillement), douceurs et humidité sont favorables à la rouille jaune.

• Piétin-verse

Sur notre réseau de parcelles, quelques symptômes (rares) de piétin-verse commencent à être observés sur des blés au stade épi 1 cm (secteur de Bon-Encontre dans le Lot-Et-Garonne).

Observation des symptômes : du stade épi 1 cm (BBCH30) à 2 nœuds (BBCH32)

A partir du stade épi 1 cm, prélever et observer au minimum **50 plantes sur l'ensemble de la parcelle** et noter le nombre de pieds avec symptômes. Si moins de 10% des tiges avec symptômes : pas de risque. A partir de 35% des tiges avec symptômes : risque élevé.

Modélisation (modèle TOP®) :

Pour des semis réalisés autour du 20 octobre : pas d'évolution depuis la semaine dernière, le risque reste faible à moyen.




Pour les semis réalisés autour du 10 novembre : risque faible.

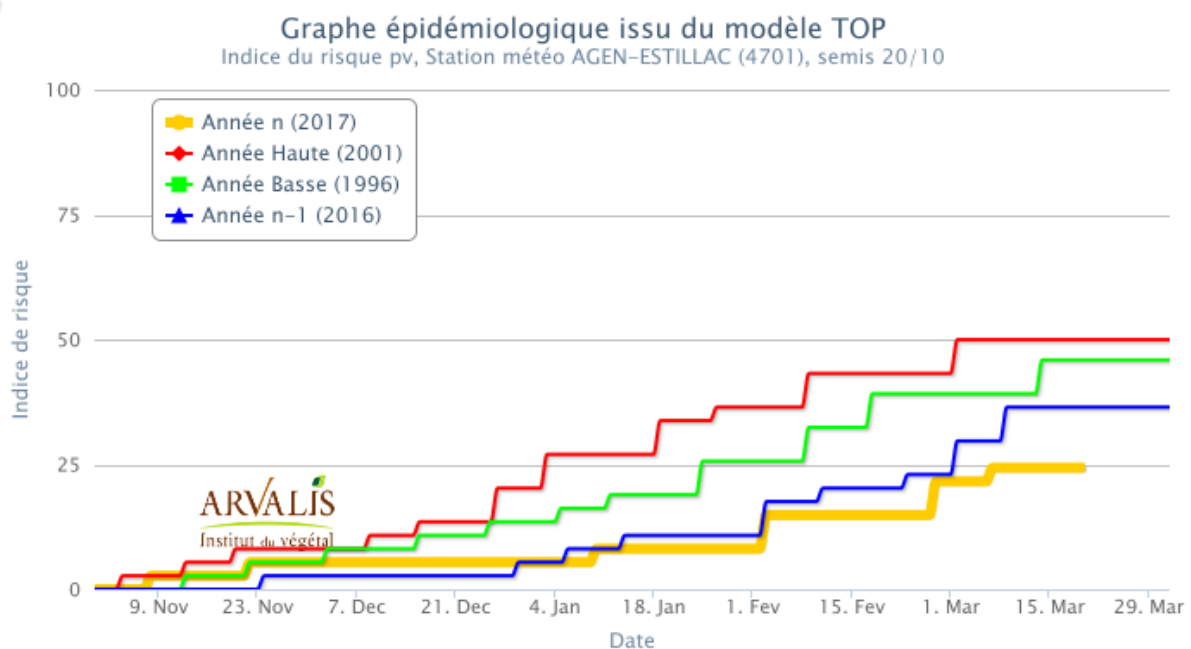
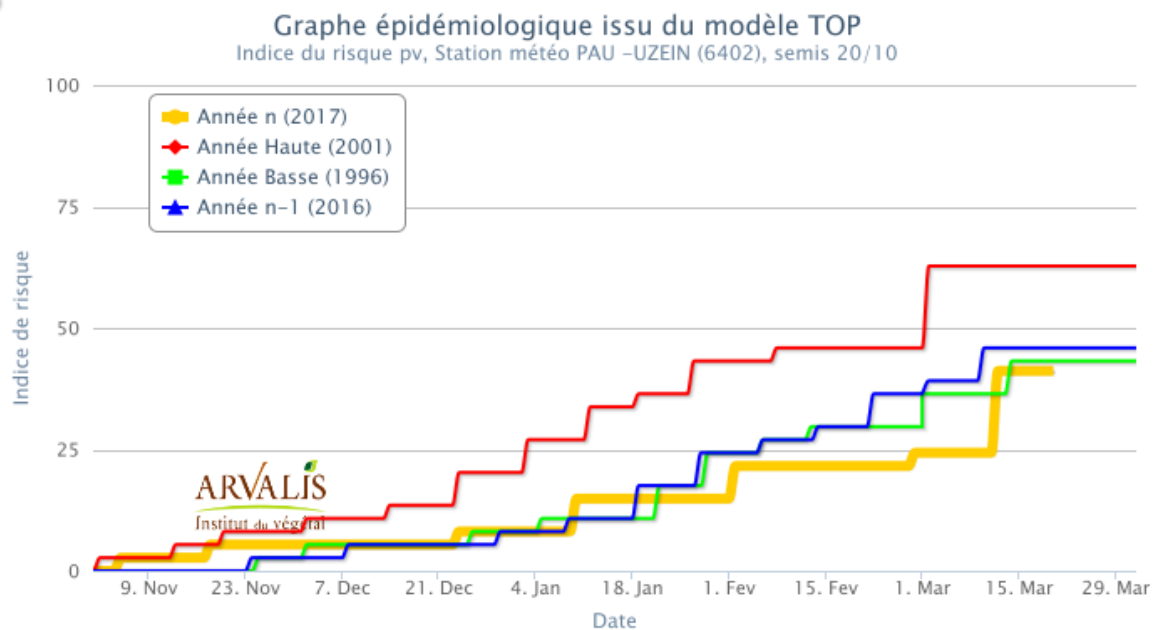
Indice de risque piétin-verse modèle TOP® calculé au 20 mars 2017

Indice de risque correspondant à des céréales qui ont atteint le stade épi 1 cm.

Stations	Dpt	Périodes de semis	
		20/10/16	10/11/16
Périgueux/Coulounieix	24	Orange	Vert
Bergerac	24	Orange	Vert
Montalivet-Vendays	33	Orange	Vert
Mont de Marsan	40	Vert	Vert
Agen-Estillac	47	Vert	Vert
Mauvezin sur Gupie	47	Orange	Vert
Pau-Uzein	64	Orange	Vert

Légende

	Indice TOP <30		Indice TOP entre 30 et 45		Indice TOP >45
---	----------------	---	---------------------------	--	----------------



Évaluation du risque

L'évolution des symptômes est à surveiller dans les parcelles qui ont atteint le stade épi 1 cm en ciblant en priorité les parcelles à risque agronomique élevé. Evaluer le risque à l'aide de la grille de risque fournie dans ce bulletin.

Rappel sur les conditions favorables au piétin verse :

- risque agronomique de la parcelle : rotation, travail du sol, dates de semis, type de sol, sensibilité variétale, présence les campagnes précédentes.
- conditions climatiques de la levée jusqu'à début montaison : des conditions douces et humides sont favorables au piétin-verse.

• Maladies foliaires

Quelques pustules de **rouille brune** ont été observées cette semaine sur variété sensible, sur le secteur de Bon-Encontre dans le Lot-Et-Garonne.

Des taches de **septoriose** sont notées sur feuilles basses (ped de cuve).

Évaluation du risque

Rouille brune : pas de risque à ce jour, les températures sont trop faibles.

Septoriose : commencer à faire un état des lieux des contaminations. La période à risque débute au stade proche 2 nœuds. Le risque sera fonction de la pluviométrie de ce printemps. Un point sera fait à partir de la semaine prochaine.

Grille d'évaluation du risque PIETIN VERSE

Effet variétal				Risque final / conseil associé
Tolérance variétale				0 risque FAIBLE
Note CTPS >= 5				
Note CTPS 1 ou 2	4		1 Aucune gestion de la maladie n'est requise	
Note CTPS 3 ou 4	3			2
Potential infectieux				
Précédent				
Blé	1			3
Autre	0			4
Travail du sol				
Labour	1			5
Non labour	0			6
Milieu physique				
Type de sol				
Limon battant, craie de champagne	2			7
Argilo calcaire, limon peu battant, sables battants	1			8
Argile, graviers, sables peu battants	0			9
Effet climatique				
Effet année issu du modèle TOP				
Indice TOP inférieur à 30	-1			10
Indice TOP entre 30 et 45	1			
Indice TOP supérieur à 45	2			
Score de risque final				

ARVALIS-Institut du végétal 2016

Contribution DRIAAF



Colza

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison du colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet des partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

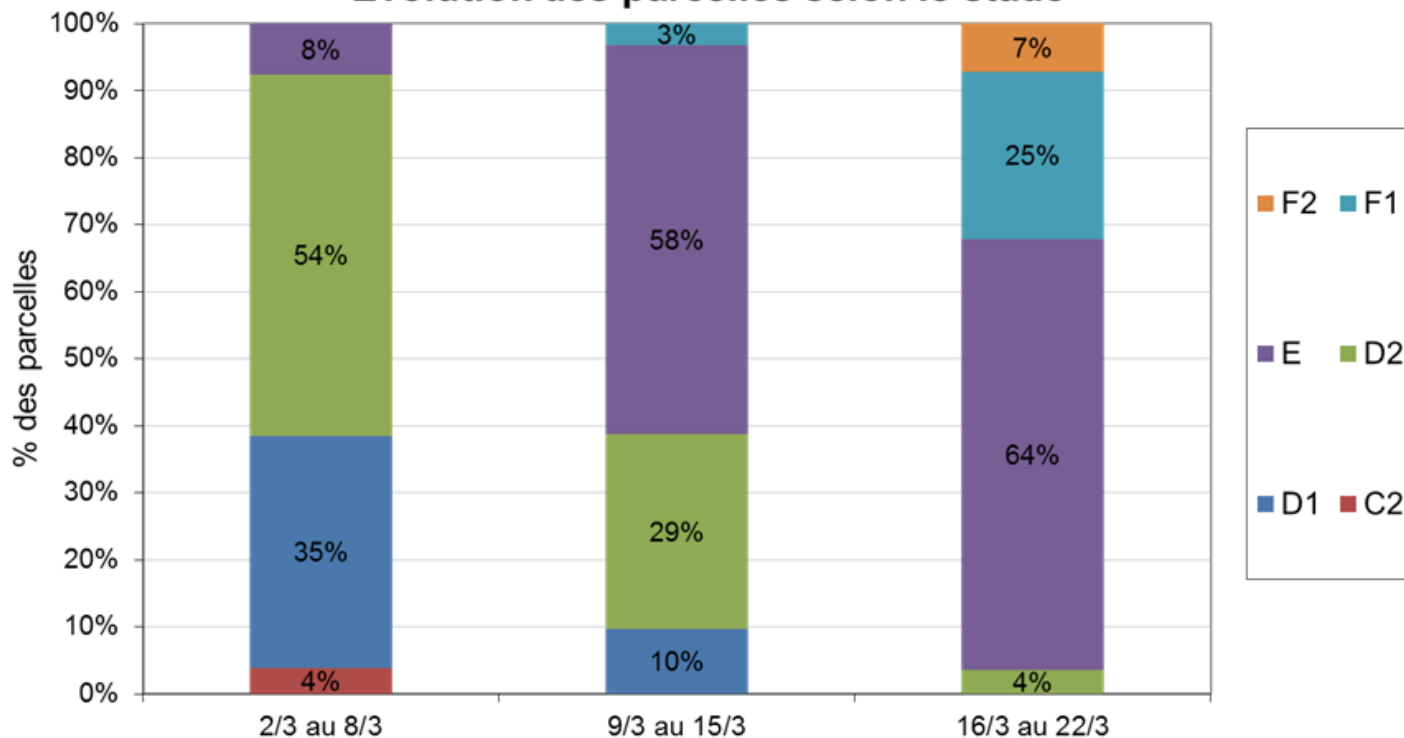
• Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine & Midi-Pyrénées

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué **58 sites**. Au cours des sept derniers jours, **29 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Malgré des conditions météorologiques sensiblement plus fraîches, le développement des colzas se poursuit. On note que la période de floraison débute au cours de la même semaine que la campagne précédente. La majorité des colzas se situe au stade E (BBCH57 – Boutons séparés). Le tiers des parcelles les plus précoces ont débuté leur floraison : stade F1 (BBCH60 – Début floraison, 1ère fleur ouverte) et F2 (BBCH61 – Allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes)

Evolution des parcelles selon le stade



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle quand 50% des plantes l'ont atteint.

• Méligèthe

Cette semaine, les méligèthes sont toujours observées sur la totalité des parcelles.

42 % des observations rapportent encore 3 méligèthes ou plus par plante. Les insectes sont présents en particulier sur les plantes les plus avancées en stade, notamment sur les premiers pieds en fleurs.

La pression méligèthes dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn (10 parcelles) s'atténue cette semaine (3 méligèthes par plante en moyenne). Les départements du Gers, Tarn-et-Garonne et l'Aquitaine rapportent toujours un nombre de méligèthe par plante faible, autour de 2 individus

Méligèthes sur colza (photos Terres Inovia).



Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

Évaluation du risque : risque très faible.

Poursuivez les observations et évaluez le risque pour chacune de vos parcelles.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 mégigèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs

Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans mégigèthe.

Évaluation du risque :

Risque faible dans les parcelles protégées et/ou ayant atteint le stade F1. Risque moyen dans les autres situations.

Dès que la parcelle rentre en floraison, la période de risque est dépassée. Un tiers des parcelles du réseau sont à ce jour dans ce cas (stade F1 ou plus).

De plus, la pression mégigèthe reste modérée sur l'ensemble des parcelles suivies. La capacité de compensation du colza dépend majoritairement de sa vigueur et de l'état sanitaire. Les comptages à la parcelle doivent prendre en compte ces facteurs pour se situer.

La vigilance doit se poursuivre dans les parcelles qui ne sont pas en floraison et qui n'aurait pas été protégées.

• **Puceron cendré**

Deux parcelles, situées dans le Lot-et-Garonne et le Tarn, déclarent la présence de pucerons cendrés sans atteindre le seuil de nuisibilité



Pucerons cendrés (Photo Terres Inovia)

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées)

Seuil de nuisibilité :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Évaluation du risque : risque très faible.

Poursuivez les observations et évaluez le risque pour chacune de vos parcelles.

• Charançon des siliques

Bien que n'étant pas dans la période de sensibilité, trois parcelles rapportent la présence (piège ou observation plante) de charançon des siliques. Ces parcelles sont situées dans le Tarn-et-Garonne et le Tarn.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

Évaluation du risque : Risque nul.

Nous ne sommes pas encore dans la période de risque qui débute au stade G2. Il n'y a donc pas de risque à ce jour. Poursuivez attentivement les observations sur plantes, en bordure et à l'intérieur des parcelles.

• Charançon de la tige du colza (CT du colza) (*Ceutorhynchus napi*)

Les parcelles suivies dans le cadre du BSV Midi-Pyrénées/Aquitaine ont dépassé les stades de sensibilité.

Seuil de nuisibilité : il n'existe **pas de seuil** pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que **sa seule présence dans les parcelles constitue un risque**. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute **dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2)** et se poursuit **jusqu'au stade E** (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Évaluation du risque : fin de la période de risque

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "